# AVIS DE NON-RECHERCHE

**Par Charline Cauchie**
**Illustrations : Anaïs Mims**

Le 13 juin 2017, le corps sans vie de Jessica M'Nasri est retrouvé dans le point d'eau d'un parc d'Amsterdam, où elle avait assisté à un concert de jazz quelques jours auparavant. Cinq ans plus tard, en Belgique, ses proches ne savent toujours pas ce qui lui est arrivé. Aucune ligne n'a jamais été écrite sur ce décès dans la presse belge. Une histoire de musique et de silence.

Jessica M'Nasri est née à Bruxelles le 28 novembre 1984. Elle est morte à Amsterdam, un jour de juin 2017. Depuis lors, en juin et en novembre, son frère Ali-Sandro et leur amie commune Nancy consacrent toujours une spéciale de *Daydream Nation* à leur « Jess ». *Daydream Nation* est l'émission que Jessica et Nancy ont créée en 2008 sur Radio Panik pour parler de *« la scène locale et internationale dans les sphères larges du rock »*. L'idée s'était cristallisée sur les pelouses jaunies par le soleil du Pukkelpop, festival où les deux amies se prennent une *« claque phénoménale »* devant le concert d'un de leurs groupes favoris, Sonic Youth, qui y joue l'entièreté d'un album parfait : « Daydream Nation ». *« Notre besoin, c'était de transmettre la musique et les émotions de la musique »*, raconte Nancy. Depuis lors, l'émission est dif-

fusée un mardi sur deux, entre 22 heures et minuit. *« Et pour longtemps encore »,* insiste Nancy au micro, comme une promesse adressée à sa pote disparue.

## BOULIMIE DE SONS

Ce mardi de juin 2017, Ali-Sandro rentre d'Amsterdam où il a bataillé pour que la police ouvre une enquête concernant sa sœur, retrouvée morte une semaine auparavant, sans qu'aucun élément d'explication n'ait été avancé. Nancy prend l'antenne seule, encore sous le choc. La voix saturée de larmes, elle passe des morceaux d'Archie Bronson, de Sonic Youth, des Black Angels, Black Keys, qui figuraient parmi les disques préférés de Jessica. Elle ne dit rien sur les causes de son décès, elle ne les connaît pas. Alors, elle fait surtout de la place à la musique pour laquelle Jessica donnait tant.

> « Elle était vraiment dans un bon mood et ça s'est juste arrêté à ce moment-là. Ça fait chier rien que d'y penser. »
>
> — Ali-Sandro, le frère de Jessica

Parce que Jessica n'avait pas que la radio. Elle était aussi bénévole au Magasin 4, une des rares salles de concert de musique alternative à Bruxelles. *« Elle avait créé la distro du Magasin 4, un système indépendant de vente de disques : elle proposait aux groupes qui passaient de laisser quelques exemplaires de leurs vinyles et elle les vendait sans faire de profit, juste de quoi acheter les disques suivants et faire circuler la musique »*, racontent Antonin et Vincent, bénévoles. Depuis quatre ans, ils ont repris le flambeau de la distro : *« Jess faisait partie des murs ici. C'était une fille punk, pleine de vie, pleine d'idées. Nous, on se voit comme les gardiens de sa mémoire »*, confient-ils, visiblement émus.

Radio, distro, et ce n'est pas tout : *« Jess avait créé un microlabel, Sonofagia, pour aider les groupes dans la dèche à diffuser leur musique. Certains lui doivent une fière chandelle,* explique Ali-Sandro. *L'étymologie de Sonofagia, c'est "boulimie de sons". Et c'était ça, Jess. Il fallait qu'elle écoute de la musique. Il fallait qu'elle aille voir des concerts. C'était vital. »*

Au printemps 2017, la jeune femme a 32 ans, une passion toujours aussi intarissable pour la musique, un appartement où elle jouit de son indépendance et un job d'aide familiale qui fait sens pour elle. Pour Ali-Sandro, *« elle avait tout compris »* à la manière de mener sa vie *: « Elle rêvait d'une petite camionnette pour faire le tour des concerts. Elle était vraiment dans un bon mood et ça s'est juste arrêté à ce moment-là. Ça fait chier rien que d'y penser. »*

## LE DERNIER CONCERT

Juin arrive. Jessica a prévu d'aller voir Battle Trance à Amsterdam le 8. Niveau tunes, c'est un peu la galère, alors sa meilleure amie Maria lui prête de l'argent. Les deux femmes prévoient de manger ensemble le week-end suivant, quand Jessica sera rentrée des Pays-Bas. Quelques jours avant de partir, Jessica passe la soirée avec Vincent, qui propose de l'accompagner. *« On ne sait jamais »*, dit-il. Tous les deux ont déjà fait ça, à Berlin : un séjour de quelques jours le moins cher possible pour profiter d'un maximum de concerts. Mais Jessica décline la proposition, car elle sait que Vincent n'est pas fan de jazz expérimental. Avec ses poings qu'elle brandit comme pour mimer un exercice de boxe, elle rit : *« Je sais me défendre, tu sais »* et c'est un souvenir auquel Vincent a du mal à repenser.

La veille de son départ, le mardi, elle note dans son carnet le mot de passe de la formation Linux à laquelle elle vient de s'inscrire et une recette de liqueur de pissenlit, puis son trajet jusqu'à la salle de concert pour le jeudi.

Mercredi 7, départ. Son « Rail Pass » indique sa destination : Essen, après Anvers, la dernière station belge avant la frontière hollandaise. Elle y arrive sans doute un peu avant 18 heures et, de la gare, marche une vingtaine de minutes vers la nationale, à ce carrefour précis où elle avait prévu de faire du stop et dont elle avait croqué le schéma des rues. Dans ses affaires, sa famille a aussi retrouvé le petit panneau qu'elle a utilisé : *« BRÉDA AMSTERDAM ? »* Le coin supérieur droit de la feuille est déchiré. Comme si elle avait laissé son numéro à la personne qui l'a emmenée vers la capitale hollandaise.

Les relevés de son téléphone montrent qu'elle « borne » aux Pays-Bas à 20 h 24, puis que son trajet suit celui de l'autoroute en direction d'Amsterdam, où elle arrive sans doute un peu après 22 heures. On ne sait pas où elle a dormi.

Le lendemain matin, le jeudi, jour du concert, elle doit avoir le temps de se balader. Elle envoie une carte postale typiquement hollandaise avec des tulipes à sa *« très chère et tendre »* nièce dont c'est l'anniversaire, une carte qui fera un drôle d'effet en arrivant à Tournai quelques jours après l'annonce du décès.

À 19 h 23, selon la caméra de surveillance, elle arrive à la salle de concert. Un employé l'accueille. Il se souvient bien d'elle,

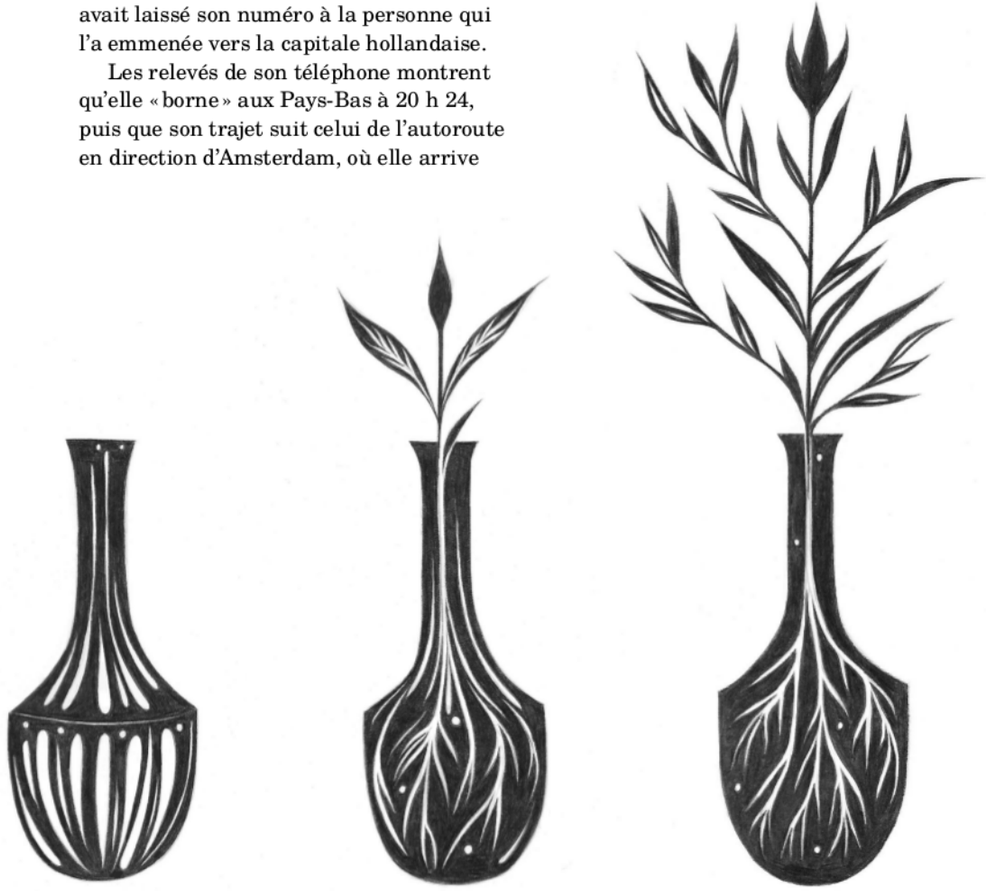

*« avec son accent français »*, et parce qu'elle est une des rares à être venue seule. Elle est *« calme et détendue »* et va parler au leader du groupe à la fin du concert. Ce dernier dira de cet échange qu'il a été un des moments forts de cette tournée européenne : *« J'avais la sensation de discuter avec une amie de toujours. »* Ainsi, Jessica met en pratique la bonne résolution qu'elle s'est donnée quelques jours auparavant dans son carnet : s'ouvrir aux autres. Sur les images de vidéosurveillance, on la voit quitter la salle à 21 h 42, toujours seule. Ces images sont les dernières où elle apparaît en vie.

Son téléphone la localise ensuite à Damrak, en plein centre d'Amsterdam, quartier touristique et animé la nuit. Dernière émission de signal vers 5 heures du matin. Puis, plus rien. Plus jamais rien.

## LA DISPARITION

En Belgique, le vendredi, le samedi, Jessica ne donne pas de nouvelles. Cela peut lui arriver : *« Elle n'était pas vraiment accro au téléphone »*, commente Nancy. Mais l'angoisse monte crescendo le dimanche lorsque Maria ne voit pas son amie arriver au rendez-vous qu'elles avaient fixé. Ali-Sandro sonne chez elle, rue Vanderkindere à Bruxelles. Personne ne répond. Le lundi matin, Jessica ne se présente pas au travail. Et ça, ça ne lui arrive jamais, déclare sa sœur Nadia, qui pousse la porte du commissariat le plus proche de chez elle, à Tournai.

Elle décrit Jessica : *« Taille 1 m 65, 90 kg environ, cheveux brun gris frisés et coupés courts, un piercing à la narine gauche et plusieurs tatouages. »* Dans la panique du moment, elle ajoute que Jessica peut *« boire plus que de raison même si elle encaisse bien »*, qu'elle a fait une tentative de suicide plusieurs années auparavant, *« mais qu'elle avait consulté un psychiatre par la suite, et s'était reprise »*. Elle insiste sur le fait qu'elle n'est pas malade et ne prend aucun médicament. Ces éléments feront de la disparue, dans le signalement international, une personne *« instable, déprimée, ayant des tendances suicidaires et consommatrice de stupéfiants »*.

La police locale de Tournai informe la cellule Disparition de la police fédérale. Il s'agit d'une cellule unique à l'échelle européenne, selon son coordinateur le commissaire David Rimaux, mais qui *« vient uniquement en renfort »* des polices locales. La cellule traite chaque jour 40 à 50 disparitions, dont quatre ou cinq vont être caractérisées comme inquiétantes, selon des critères plus ou moins précis. Sont automatiquement considérées comme inquiétantes les disparitions d'enfants de moins de 13 ans, de personnes âgées, de celles qui suivent un traitement médical et de celles dites suicidaires. Pour les autres, ce sera plus subjectif : *« M.-Mme Tout-le-monde qui ne rentrent pas du travail, c'est un truc anormal. Par contre, pour une fille qui se met fréquemment en danger, déscolarisée, avec des fugues multiples, les efforts ne seront pas les mêmes que pour une fille qui n'a jamais rien fait de tel »*, explique David Rimaux.

## DEUX JOURS D'ANGOISSE

Pour Jessica, le niveau d'alerte ne semble pas maximal : à part le signalement international qui sera bien effectué par la police du Tournaisis et la réaudition de la sœur de la victime, on ne sait pas si tous les autres devoirs d'enquête urgents ordonnés par le parquet de Bruxelles (enquête bancaire, enquête de voisinage, vérifications auprès de la police d'Amsterdam afin de savoir si elle a été contrôlée par leurs services) ont été effectués. Aujourd'hui encore, la famille a l'impression d'avoir été livrée à elle-même, pendant ces deux journées où elle a cherché Jessica, avec les moyens du bord. Ali-Sandro met en page lui-même un avis de recherche : *« MISSING - DISPARUE / Jessica M'Nasri / Nous sommes à la recherche de ma sœur Jessica qui n'a plus donné signe de vie depuis ce jeudi 8 juin 2017. Sa famille est très inquiète. »*

*« Je fais tourner ça sur Facebook,* raconte le petit frère. *J'essaie aussi de contacter tous les gens qui l'auraient vue avant, de faire la chronologie. Je contacte des médias, pas de réponse. »* Hélène, amie de Jessica et qui est attachée de presse, contacte aussi plusieurs rédactions francophones : *« Ils me répondent qu'ils ne peuvent rien faire sans demande de la police. C'est extrêmement brutal à entendre. Deux ans plus tard, on verra partout l'avis de recherche d'une certaine Julie Van Espen et on ne comprendra pas pourquoi de tels moyens n'ont pas été mis en place pour retrouver Jess. »*

> « Les policiers néerlandais m'ont donné le numéro d'un légiste et suggéré d'organiser moi-même l'autopsie de ma sœur. »
>
> — Ali-Sandro, le frère de Jessica

Dans le cas de Julie Van Espen (23 ans), les moyens en question sont effectivement nombreux : lors des recherches sur son itinéraire supposé, la police locale était présente sur les lieux, mais aussi des membres de la cellule Disparition, de la cellule Agression, de la protection civile, des plongeurs et bateaux sonar de la police maritime, des chiens de recherche et un hélicoptère. Ces moyens déboucheront sur la découverte du corps de Julie dans le canal Albert et mèneront à l'arrestation d'un suspect dans les 48 heures. Niveau médiatique, des centaines d'articles de presse seront écrits sur la jeune femme, qui deviendra une des « personnalités » belges les plus recherchées sur Google l'année de sa mort, en 2019. Un an plus tard, le *Nieuwsblad* en fera *« le symbole des violences faites aux femmes »*. Le procès de son assassin s'est clôturé fin 2021 devant la cour d'assises d'Anvers par une condamnation à perpétuité pour viol et assassinat.

Le corps de Jessica sera, lui aussi, retrouvé dans l'eau. Mais la comparaison s'arrête là. C'est un joggeur qui aperçoit par hasard une forme dans le point d'eau d'un

parc public se trouvant à 45 minutes de marche du centre d'Amsterdam. Le légiste établira qu'il s'y trouvait depuis la nuit du 8 au vendredi 9 juin 2017. Aucune trace de violence ne sera relevée sur le corps de Jessica, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en a pas eu, car il était déjà fortement dégradé par son séjour dans l'eau.

## LA NOTION D'IMPRUDENCE

Les inspecteurs de la cellule Disparition de la police fédérale se souviennent de Julie Van Espen comme d'un cas marquant, voire traumatisant, explique David Rimaux dans une interview pour un podcast de Child Focus en 2021, *« parce qu'elle n'avait commis aucune imprudence »*.

Qu'entendait-il par « imprudence », lui a-t-on demandé, fin 2021 ? *« Par exemple : fixer rendez-vous chez un inconnu, suivre un gars en soirée, boire plus que de raison en sortie, ce sont des imprudences,* détaille-t-il. *Il faut faire attention aux lieux où l'on prend le métro, la manière de s'habiller, cela relève du bon sens. Et c'est triste, mais c'est le genre de choses qu'on ne peut plus se permettre. Laisser une amie ivre rentrer seule, non. Quand on sort, on fait attention les uns aux autres. »*

Julie longeait le canal, quasi en plein jour, pour rejoindre des amies. Jessica, elle, avait fait du stop pour se rendre à un concert à Amsterdam, ville réputée pour la fête sous toutes ses formes, et elle prévoyait de faire une nuit blanche ou de dormir à la belle étoile. Selon cette définition policière, a-t-elle été imprudente ? Et qu'est-ce que cela change dans le traitement de sa disparition ? *« Absolument rien,* affirme David Rimaux. *On n'est pas là pour poser un jugement de valeur. »* Reste que l'on peut s'interroger : le cas de Jessica n'a-t-il pas été, dès le départ, considéré comme moins inquiétant par ceux et celles, en Belgique et aux Pays-Bas, chargés de comprendre ce qui lui est arrivé ?

Pour Sarah Sepulchre, professeure à l'UCLouvain, l'absence de traitement médiatique de l'histoire de Jessica M'Nasri n'est pas étonnante : *« Je repère souvent un problème de sources. Les carnets d'adresses des journalistes restent très institutionnels ; donc, si la police ne s'intéresse pas à un cas, la presse n'embraye pas. Et c'est encore plus vrai lorsqu'il s'agit de femmes, celles-ci ont intérêt à être irréprochables. Or, aucune victime n'est parfaite. »*

## LE RÔLE DU LÉGISTE

Le mercredi 14 juin, une semaine après le départ de Jessica M'Nasri pour Amsterdam, la police néerlandaise informe la police belge de sa mort. Deux hommes en uniforme frappent à la porte de sa mère pour lui apprendre la nouvelle. Mais qu'a-t-il bien pu se passer ? Pour le comprendre, sa sœur, ses deux frères, sa belle-sœur et sa meilleure amie prennent le premier train en direction d'Amsterdam. Au commissariat qui les accueille, Ali-Sandro vit ce qu'il considère comme les moments les plus difficiles de cette période : *« Les deux policières n'ont aucune explication à nous fournir sur la cause du décès de Jessica. »* Elles écriront dans leur rapport : *« Nous leur avons expliqué qu'aucun crime n'avait été constaté, mais que nous ne pouvions pas exclure qu'elle ait été poussée dans l'eau, par exemple. »* Ali-Sandro demande si la famille pourra voir le corps : *« Je n'oublierai jamais le cynisme de cette scène. Les deux flics commencent à regarder les photos dans leur coin. On les entend dire : "Ah non pas celle-là. Non, pas celle-là non plus." OK, peut-être que le corps de ma sœur était déformé, mais, putain, tu ne dis pas ça devant la famille. T'en parles pas comme ça. »*

La famille demande si une autopsie a été effectuée. Les agents leur répondent que ce n'est pas prévu et ne pourra l'être, vu ce qu'ils ont appris de la police belge : *« La victime avait des tendances suicidaires et était surmenée »,* comme ils l'écrivent dans leur rapport. *« Compte tenu des circonstances que nous connaissions à l'époque, nous avons exclu un éventuel crime »,* se justifiera une agente plus loin dans le rapport.

Les proches de Jessica ne croient pas une seule seconde à cette thèse du suicide et Ali-Sandro exige auprès de la police néerlandaise qu'une enquête soit ouverte : *« Ils m'ont alors donné le numéro d'un légiste et suggéré d'organiser moi-même l'autopsie de ma sœur. »* Le médecin en question, Frank van de Goot, est souvent présenté comme le légiste le plus célèbre des Pays-Bas. En 2018, il avait même sa propre émission de télévision. Moins de 24 heures après les premiers contacts, son rapport préliminaire amène la procureure d'Amsterdam à ouvrir une enquête et mandater une seconde autopsie.

Dans les deux rapports, même impossibilité d'établir la cause du décès : pas de trace de mort naturelle (accident cardiaque, cérébral, etc.), ni trace de violence, mais peu de signes correspondant à ceux d'une noyade. Rencontré fin 2021, Frank van de Goot nous répète ce qu'il a dit à l'époque à la famille : *« Sur le corps d'un noyé, il y a des caractéristiques, on peut en dénom-*

*brer une vingtaine. Sur celui de Jessica, on ne comptait quasiment aucun de ces signes.* » Ce rapport fait l'effet d'un choc : « *Ce que le légiste nous explique, c'est qu'il y a 80 % de chance que Jess ne se soit pas noyée, que donc son corps se soit retrouvé dans l'eau après sa mort, et que donc potentiellement quelqu'un ou plusieurs personnes l'y aient mis* », énonce Ali-Sandro.

Pourquoi la police et la justice n'ont-elles pas automatiquement ouvert une enquête et organisé elles-mêmes l'autopsie ? « *Aux Pays-Bas, à moins que vous ne soyez retrouvé avec une balle au milieu du front, on ne fera rien pour vous* », peste Frank van de Goot. Selon lui, il y aurait 150 000 victimes de mort non naturelle retrouvées chaque année aux Pays-Bas et à peine 300 enquêtes ouvertes. Des chiffres que les autorités elles-mêmes n'ont pas confirmés.

## L'ENQUÊTE FAMILIALE

Au crématorium d'Amsterdam, Ali-Sandro récupère les affaires de Jessica, les rapporte en Belgique, les fait sécher dans de la litière pour chat et les prend en photo pour la police : « *C'est un truc que j'aimerais qu'il n'arrive à personne. Devoir négocier l'autopsie de sa sœur, aller rechercher des preuves dans ses affaires encore trempées, faire le boulot d'un enquêteur.* » Certains des éléments récupérés dans la litière donneront lieu à des devoirs d'enquête à Amsterdam, dont l'audition d'un témoin. La carte de visite d'un Hollandais figurait mystérieusement dans le portefeuille de Jessica. Il dira ne pas la connaître et la géolocalisation de son téléphone ne montrera aucune concordance avec les positions de la Belge. En juillet, un appel à témoins réalisé par la police est diffusé à la télévision hollandaise. Il ne semble pas avoir permis d'obtenir de nouvelles informations.

Côté belge, le parquet de Bruxelles classe le dossier au moment de la découverte du corps. Il précise que ce sont « *les autorités judiciaires néerlandaises [qui] sont compétentes pour élucider les circonstances du décès de la victime.* » Il n'y a eu personne en Belgique pour demander des comptes aux autorités néerlandaises, pas même l'ambassade belge à La Haye, qui bien qu'au courant du dossier via la famille de Jessica, n'a, selon Ali-Sandro, pris aucune initiative. Dans le sens inverse, les autorités néerlandaises peuvent demander à la Belgique d'exécuter des devoirs d'enquête sur notre territoire, mais, dans les faits, les échanges entre polices seront très peu nombreux. À notre connaissance, il y a eu deux coups de fil, dont le dernier n'aboutira pas, la personne point de contact à Tournai étant partie en vacances en ce mois de juillet 2017.

Quant à Ali-Sandro, il continue de chercher de l'aide : « *Quand je suis revenu d'Amsterdam, j'ai pris contact avec le service d'aide aux victimes. Il pouvait m'offrir un soutien psychologique, mais c'était surtout une aide dans les démarches judiciaires dont j'avais besoin. Et ça, il ne s'en occupait pas. Je n'avais nulle part où aller. Ce qu'on me proposait, c'était de faire le deuil, de passer à autre chose.* »

## LE DEUIL IMPOSSIBLE

Le 12 mars 2018, un inspecteur à Amsterdam informe l'oncle néerlandophone de la famille de Jessica de la clôture de l'enquête : « *J'ai expliqué* [à l'oncle] *que nous n'avions plus d'enquête en cours et que nous comprenions qu'il était insatisfaisant pour la famille que nous n'ayons pas de cause de décès ni aucune idée de la façon dont Jessica a fini dans l'eau* », écrit-il dans son rapport. Recontactée fin 2021, la police indiquera que « *le dossier a été fermé parce qu'il n'y avait pas de trace de crime. La conclusion est donc que Jessica n'est probablement pas morte d'une activité criminelle.* » Une grande part de la douleur réside dans ce « probablement ».

« *Encore aujourd'hui, le deuil est très difficile,* dit Ali-Sandro. *Je sais que ma sœur est décédée, mais au fond de moi je n'en ai pas vraiment conscience, car je n'ai pas pu la revoir. On a fait la demande au crématorium, mais ils ne voulaient pas.* » Tout comme l'enquête qui se ferme, la peine se recroqueville en chacun. Les amis de Jessica sont partagés entre leur besoin de réponses et le respect de la famille.

Même s'ils l'expriment différemment, les amis de Jessica décrivent tous une sensation de flottement : « *Comme si elle n'était pas partie et pouvait revenir à tout moment* », décrit Hélène. « *Elle est présente avec nous* », sourit Antonin, qui, presque à tous les concerts du Magasin 4, perpétue la distro avec Vincent. « *Moi, je suis allée sur place, dans ce parc à Amsterdam*, dit Nancy. *Cela m'a aidée pour le deuil. Je ne savais pas exactement où elle avait été retrouvée, mais j'ai mis des roses au pied d'un saule. Reste que je ne comprends toujours pas.* »

Quelque chose s'est cassé au sein même de la famille de Jessica. « *Avec ma mère, c'est dur,* confie Ali-Sandro. *Elle n'a pas voulu venir à Amsterdam. C'était trop pour elle. Elle m'a demandé de prendre une photo de l'endroit où on l'avait retrouvée et c'est l'image en fond d'écran sur son ordinateur. Ce qui est assez glauque, selon moi, mais elle a besoin de ce truc-là.* » Il se reprend : « *Enfin, ce n'est pas une photo glauque si l'on ignore le contexte. Avec ces arbres, ce vert…* » Et c'est vrai : si l'on ignore le contexte, c'est une image plutôt apaisante.

**Charline Cauchie** CC BY-NC-ND

**Illustrations : Anaïs Mims** CC BY-NC-ND
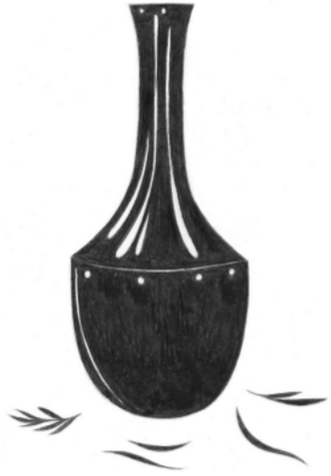
Avec le soutien du Fonds pour le journalisme en Fédération Wallonie-Bruxelles.